

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 20 septembre à 18h30

Classe de madame Mélanie (402)

Représentants (parents)

X	Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X	Hugo Girard
X	Jessica Ruminski		Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents
	Caroline Moreau	X	Patrick Dumais

Parents substitués

X	Stéphanie Mathieu		Sophie Bayard
	Marie-Ève Demers-Olivier	X	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X	Marianne Rioux, directrice	X	Audrey Lamontagne, enseignante
X	Marie-Claude Roy, enseignante	X	Geneviève Bourque, enseignante
X	Isabelle Têtu, Responsable en service de garde		
X	Laurie Champagne Martineau, psychoéducatrice		

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Marianne Rioux souhaite la bienvenue aux membres à cette première séance. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h 29 et la séance du conseil d'établissement débute.

23-24-07

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Marianne Rioux fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Audrey Lamontagne et **APPUYÉ** par madame Marie-Claude Roy d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-08

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 6 juin 2023

Une brève lecture est faite aux membres. Le personnel du pavillon Boréal peut de nouveau dîner dans le local du personnel, une bénévoles est venue ranger et classer les livres dans le local.

Il est **PROPOSÉ** par madame Jessica Ruminski et **APPUYÉ** par madame Geneviève Bourque d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

- 23-24-09 4 **Présentation du projet de procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 5 septembre 2023**
- Madame Marianne Rioux présente le projet du procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 5 septembre dernier. Tout est correct hormis une correction de nom de famille.
- Il est **PROPOSÉ** par monsieur Hugo Girard et **APPUYÉ** par madame Jolyane St-Pierre d'adopter le projet de procès-verbal du 5 septembre 2023.
- ADOPTÉ à l'unanimité**
- 23-24-10 5 **Nomination d'un(e) président(e) d'élection**
Madame Marianne Rioux, n'ayant pas le droit de vote, se propose d'occuper cette fonction.
- II EST PROPOSÉ** par madame Stéphanie Mathieu et **APPUYÉ** par madame Marie-France Fortin de nommer madame Marianne Rioux à titre de présidente d'élection.
- ADOPTÉ à l'unanimité**
- 6 **Élection à des fonctions du conseil d'établissement**
- a- Présidence**
- Madame Marianne Rioux mentionne que le poste de président doit être tenu uniquement par un membre parent.
- Madame Jolyane St-Pierre pose sa candidature et est élue à l'unanimité. Madame Marianne Rioux confirme que madame Jolyane St-Pierre sera notre présidente.
- b- Vice-présidence**
- Monsieur Hugo Girard se propose et est élu à l'unanimité. Madame Marianne Rioux confirme que monsieur Hugo Girard sera notre vice-président.
- c- Secrétariat**
Madame Marianne Rioux propose madame Angélique Latouche qui est élue à l'unanimité.
- d- Trésorerie**
Patrick Dumais se propose à titre de trésorier et est élu à l'unanimité.
Madame Marianne Rioux confirme que monsieur Patrick Dumais sera notre trésorier.
- 7 **Régularisation de la situation des membres du conseil d'établissement (documentation à compléter)**
- Madame Jolyane St-Pierre informe les membres de la documentation à remplir.
- Le formulaire de déclaration d'intérêt est à compléter chaque année.

23-24-11 8 **Mandat du conseil d'établissement (fonctions et pouvoirs) et règles de régie interne (rappel de la Loi 40)**

a. Formation aux membres parents du conseil d'établissement (pour les nouveaux)

Madame Jolyane St-Pierre rappelle que la formation aux membres parents du conseil d'établissement est obligatoire, les substituts peuvent la regarder si cela les intéresse. Pour les membres titulaires, la formation devra être faite avant les vacances de Noël.

b. Fonctions et pouvoirs

Madame Marianne Rioux informe les membres de ne pas hésiter à poser des questions, chacun a reçu la vidéo et le document explicatif au format papier.

23-24-12

Concernant la régie interne : madame Marianne Rioux propose de l'étudier lors du prochain conseil d'établissement.

Monsieur Hugo Girard **PROPOSE, APPUYÉ** par Madame Jessica Ruminski d'étudier la régie interne lors du prochain conseil d'établissement.

ADOPTÉ à l'unanimité

c. Formation des sous-comités (financement hockey)

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement que la fondation bon départ ne nous donnera pas de subvention cette année. Cependant, on a déjà le budget suffisant pour couvrir l'année scolaire en cours.

Madame Jessica Ruminski, Madame Jolyane St-Pierre et madame Stéphanie Mathieu sont intéressées à faire partie du comité.

23-24-13

d. Cour d'école

Madame Jolyane St-Pierre précise que l'année dernière, les membres parents y allaient à tour de rôle. Elle demande si cette année, les membres souhaitent le même fonctionnement.

Monsieur Patrick Dumais se propose.

Madame Isabelle Têtu **PROPOSE, APPUYÉ** par madame Audrey Lamontagne que monsieur Patrick Dumais siègera au sein du comité de la cour d'école.

ADOPTÉ à l'unanimité

9 Frais admissibles – membres du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement recevront par courriel le formulaire pour se faire rembourser les frais de déplacement et de garde.

10 Formation aux membres parents du conseil d'établissement (pour les nouveaux)

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement que la formation est obligatoire pour les nouveaux membres réguliers du conseil d'établissement.

11 Information de la direction

a. Municipalité – camp de jour été 2023

Madame Marianne Rioux explique aux membres que cette année, nous avons dû accueillir nos élèves durant la période estivale. La municipalité a grandement collaboré, nous a aidé à faire le ménage de l'école avant la rentrée scolaire. La municipalité devrait également rembourser les bris de matériel.

b. Suivi photo scolaire – 13 octobre 2023

Les élèves de l'école seront photographiés le 13 octobre prochain.

c. Projet éducatif

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement que l'ébauche a été faite par Madame Marie-Josée Pelletier. Le document devra être approuvé pour le mois de décembre par le conseil d'établissement.

d. Caisse scolaire

Les documents ont été envoyés à tous les parents de l'école.

e. Suivi situation du 6 septembre 2023

Madame Marianne Rioux rappelle les faits qui se sont déroulés le 6 septembre dernier au sein de notre école. Les secrétaires ont reçu un appel de la sûreté du Québec avec comme consigne de ne laisser ni sortir ni entrer personne dans les 2 pavillons. Cela étant difficilement réalisable au sein d'une école primaire (à moins de pouvoir mettre une personne à chaque porte), il a été demandé aux élèves et enseignants de rester dans leurs classes respectives.

La communication envoyée aux parents après l'évènement ne mentionnait pas de confinement. En effet, selon la sûreté du Québec, il ne s'agissait pas d'un réel confinement.

Marianne informe les membres que la sûreté du Québec viendra donner une formation au personnel le 2 octobre 2023.

f Accueil technique

Madame Marianne Rioux explique qu'il n'a pas été possible de se procurer un terminal de vente pour l'accueil technique. Cela se fait essentiellement en école secondaire. De ce fait, les élèves sont venus chercher leurs manuels scolaires pour les ramener en classe la semaine suivante, sans avoir réglé les manuels sur place pour la plupart.

Madame Marianne Rioux propose de commander et faire livrer les livres directement à l'école l'année prochaine.

Madame Audrey Lamontagne précise qu'avant, l'école fonctionnait comme ça et les enseignants adorent ça, chaque élève ayant ses livres le jour de la rentrée.

Marianne propose de ne pas faire d'accueil technique à la rentrée prochaine mais de faire livrer les manuels scolaires à l'école.

Les membres du conseil d'établissement votent à l'unanimité l'achat et la livraison à l'école des manuels scolaire pour la rentrée 2024-2025.

23-24-14

12 Points pour adoption

a. Projet de calendrier des rencontres du CÉ

Madame Marianne Rioux présente le calendrier proposé des rencontres du conseil d'établissement.

1 ^e séance	20 septembre 2023
2 ^e séance	18 octobre 2023
3 ^e séance	29 novembre 2023
4 ^e séance	13 décembre 2023
5 ^e séance	17 janvier 2024
6 ^e séance	13 mars 2024
7 ^e séance	10 avril 2024
8 ^e séance	8 mai 2024
9 ^e séance	12 juin 2024

II EST PROPOSÉ par Madame Jessica Ruminski **et APPUYÉ** par Madame Audrey Lamontagne d'adopter le calendrier proposé.

ADOPTÉ à l'unanimité

b. Mesure de soutien aux parents (mesure 15024)

Madame Marianne Rioux propose d'utiliser une partie de l'allocation pour les enfants dont les parents sont dans le besoin.

Madame Marianne Rioux a reçu une demande d'un parent pour de l'aide aux devoirs. Les membres du conseil d'établissement proposent de les référer auprès de ressources extérieures comme la maison de la famille ou le CLSC en attendant une résolution au conseil d'établissement du mois d'octobre prochain. En effet, après calcul, si on offre à une seule famille ce service, le budget serait élevé et ne permettrait pas d'aider un maximum de familles.

Madame Marianne Rioux propose de contacter Optineurones afin de connaître leurs tarifs pour une conférence aux parents de nos élèves intéressés.

23-24-15

Points pour approbation

a. Activités complémentaires à l'enseignement et sorties scolaires

La musicienne de Kalimba est venue le 8 septembre à l'église pour un budget de 2500\$
Pinceau le clown a rencontré nos élèves de préscolaire pour un budget de 600\$

Madame Marie-France Fortin **PROPOSE, APPUYÉ** par madame Audrey Lamontagne.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-16

b. Hockey – Acceptation de commandites et état des finances

Madame Jolyane St-Pierre fait le point des chèques reçus :

- Festival country 771.80 \$, 438 \$ 2^e camion, 47 \$ bouteilles de verre
Temps des bénévoles : 2346.25 \$
- Tir de tracteur : 3.30 pour les bouteilles de verre
320 \$ canettes
- Expo lotbiniere 422.5 \$

Total : 4338.40\$

Madame Stéphanie Mathieu **PROPOSE, APPUYÉ** par madame Geneviève Bourque.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-17

c. Ramassage des canettes

Un ramassage de canette est prévu le 30 septembre et 1^{er} octobre lors de l'expo fest de St-Agapit.

Madame Jessica Ruminki **PROPOSE, APPUYÉ** par madame Laurie Champagne-Martineau de participer à l'évènement au profit des mini-Guépards.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-18

d. Don de billets

L'expo fest a offert des billes pour l'école, 8 au total soit 4 pour chaque soir.

Madame Jolyane St-Pierre propose de faire un tirage au sort parmi les bénévoles du ramassage de canettes.

Madame Audrey Lamontagne **PROPOSE, APPUYÉ** par monsieur Hugo Girard.

ADOPTÉ à l'unanimité

14 Courrier et informations diverses

Madame Jolyane St-Pierre nous informe que nous avons reçu un courrier d'une maman concernant l'état des ballons sur la cour de l'école.
Madame Marianne Rioux va en parler aux enseignants d'éducation physique.
Madame Isabelle Têtu informe qu'on a beaucoup de ballons à l'école ainsi que des compresseurs pour les gonfler. On a du budget pour acheter de nouveaux ballons au besoin.

15 Coups de cœur

Madame Marie-France Fortin a un coup de cœur pour l'accueil de nos maternelles 4 ans au service de garde le matin.
Madame Audrey Lamontagne souhaite souligner le travail de nos concierges, Alain et Line, qui ont travaillé fort pour que les classes et l'école soient bien propres après le camp de jour.
Madame Audrey Lamontagne souligne que tous les parents étaient présents lors de sa réunion de rencontre de parents et semblaient impliqués.
Madame Marie-Claude Roy souligne le travail des éducateurs qui ont à cœur le bien être des élèves.
Madame Marianne Rioux souligne le beau travail des 2 nouvelles secrétaires
Madame Audrey Lamontagne met en accent l'arrivée et l'implication de notre nouvelle directrice.
Madame Isabelle Têtu fait valoir la grande force et la belle collaboration entre tous les corps d'emploi au sein de notre école.
Madame Marie-France Fortin souhaite remercier l'école pour le prêt des locaux au terrain de jeu.

16 Période de questions

Madame Audrey Lamontagne demande le fonctionnement de la caisse scolaire cette année.
Madame Marianne Rioux explique que c'est le même fonctionnement que l'année dernière.

17 Varia

18 Huis clos

23-24-19 19 Levée de l'assemblée

Il est **PROPOSÉ** par madame Marie-claude Fortin et **APPUYÉ** par madame Isabelle Têtu de lever l'assemblée à 20 h 16.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente

Marianne Rioux, directrice

